



Communiqué du Collectif « Ma place c'est en classe »*

Lyon, le 28 août 2025

L'école inclusive reste encore à construire !

Le collectif « *Ma place c'est en classe* » appelle à transformer l'école, avec des mesures concrètes pour garantir le droit à apprendre de tous les élèves.

En cette rentrée, plus de 500 000 jeunes en situation de handicap seront accueillis à l'école de la République, un chiffre en constante progression. Les associations du collectif « *Ma place c'est en classe* », mobilisées depuis 2020, saluent cette dynamique mais rappellent qu'elle ne peut se résumer à une simple présence en classe. Dans une enquête IFOP menée en 2024 à l'initiative du collectif, 93 % des enseignants considèrent comme un droit la scolarisation des élèves en situation de handicap, mais 79 % se disent démunis pour la mettre en œuvre.

En effet, cette progression quantitative ne saurait masquer une réalité préoccupante :

- Les enseignants peinent à adapter leurs pratiques et à rendre leurs cours accessibles à tous.
- Les refus de scolarisation, au prétexte que l'élève « n'aurait pas le niveau » ou serait « en grande difficulté », ou encore que l'école ne serait « pas adaptée à sa situation » se multiplient.
- Quand bien même l'élève est accueilli, il n'est pas toujours scolarisé à temps plein ni accompagné à la hauteur de ses besoins
- Le projet des familles n'est pas toujours respecté

Au-delà de ces constats, c'est le principe même d'une école inclusive, en capacité de scolariser tous les élèves, quels que soient leurs besoins ou leurs difficultés, qui est de plus en plus remis en cause.

Or l'école inclusive n'est pas une option, c'est un droit : Il ne s'agit pas seulement de faire entrer les élèves dans l'école, mais de leur permettre d'y apprendre, d'y vivre, d'y progresser, d'y exister pleinement. L'inclusion scolaire est indissociable de l'inclusion sociale et citoyenne, pour que chaque enfant, chaque adulte trouve sa place.

Des dispositifs ont été mis en place ces dernières années, mais restent encore trop limités ou inégalement appliqués. Le collectif « *Ma place c'est en classe* » appelle à un déploiement plus large, plus ambitieux et mieux contrôlé de ces mesures :

- **Rendre réelle la coopération des équipes éducatives avec les professionnels du médico-social et du social est indispensable.** Les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), et des équipes mobiles d'appui à la scolarité (EMAS), sont une première réponse dans une approche partagée des besoins de l'élève et de son accompagnement dans sa scolarité. Leur déploiement doit être concerté entre partenaires pour que les moyens ne soient pas dévoyés et que le droit des familles, notamment celui de saisir la MDPH s'ils le souhaitent, soit garanti. Leur action doit être évaluée régulièrement.



- **Favoriser le passage de la compensation à l'accessibilité** en prenant en compte l'environnement scolaire dans lequel évoluent tous les élèves. Développer ainsi la conception universelle des apprentissages et renforcer l'accès au matériel pédagogique adapté.
- **Alléger les effectifs pour permettre la différenciation pédagogique** : la mesure de dédoublement en REP et REP+ est une première étape, mais la réduction des effectifs doit être étendue à tous les niveaux et contextes.
- **Renforcer la formation des enseignants et plus généralement de toute la communauté éducative (parents, AESH...)** par le développement de formations croisées et complémentaires avec les professionnels du médico-social : les 25h actuellement dédiées à ce sujet pour les enseignants ne suffisent pas. Il faut construire un socle de formation solide et obligatoire, initiale et continue, centré sur la pédagogie inclusive et les besoins éducatifs diversifiés.
- **Reconnaître pleinement la place des familles** : leur participation est prévue dans les textes (article D321-16 du code de l'Éducation), mais reste peu mise en œuvre. Leur expertise doit être prise en compte et leur voix entendue dans une logique de co-éducation.

L'ensemble de ces mesures doit bénéficier d'un financement pérenne et suffisant.

L'école inclusive est l'affaire de toutes et tous : des pouvoirs publics bien sûr, mais aussi des parents, des acteurs du médico-social, des enseignants et personnels éducatifs, accompagnants, animateurs du péri et de l'extra-scolaire...

C'est tous ensemble que nous pouvons avancer !

***Associations membres du collectif "Ma Place c'est en classe"** ANPEA, APF France handicap, ASEi, Droit au savoir, Gapas, FCPE, FISAF, FNASEPH, Fédération PEEP, Fédération générale des PEP, Trisomie 21 France, UNANIMES

Contacts presse : Agence Lug

Marion Mellier - marion@agencelug.fr - 06 61 44 47 99

Tiffanie Marin - tiffanie@agencelug.fr - 07 67 51 57 53